

Pédibus de Lalbenque

Charte Enfant



J'ADHÈRE AU CODE DE BONNE CONDUITE ÉTABLI CI-DESSOUS
DANS LE BUT DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU GROUPE : ✓

- Je m'équipe en fonction de la météo.
- Pendant les trajets du Pédibus, je porte mon chasuble fluorescent.
- J'arrive à l'heure à mon arrêt et j'attends calmement que le Pédibus m'accueille dans le groupe.
- Je me place à côté d'un camarade pour marcher deux à deux sur le trottoir et je veille à laisser un accompagnateur devant et derrière.
- Je marche calmement sans gêner les autres.
- Je porte mon cartable convenablement pour avoir les deux mains libres.
- J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que l'accompagnateur m'autorise à traverser. S'il existe un passage clouté, je dois le respecter.
- J'écoute et je respecte les consignes données pour les accompagnateurs du groupe.
- A l'arrivée du groupe, je rentre directement dans la cour de l'école.

SI TU COCHES TOUTES CES CASES, TU ES PRÊT À PRENDRE LE PEDIBUS.
FÉLICITATIONS !

Pédibus de Lalbenque

Charte Parent



JE M'ENGAGE A RESPECTER LES ENGAGEMENTS SUIVANTS : ✓

- Le pédibus est un groupe d'enfants accompagnés à pied par des accompagnateurs vers l'école. Comme une ligne de bus normale, le pédibus fonctionne avec des arrêts fixes et des horaires réguliers. La ponctualité est donc de mise, les retardataires ne sont pas attendus. Les accompagnateurs et les organisateurs ne peuvent pas être tenus pour responsables.
- En cas de retard, les parents peuvent accompagner leurs enfants à l'arrêt suivant ou directement à l'école.
- Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leurs enfants en cas d'absence auprès du référent du Pédibus.
- Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du Pédibus à l'arrêt en question.
- Chaque parent atteste d'être assuré pour l'année en cours d'une assurance multirisque comportant une garantie responsabilité civile et que son/ses enfant(s) est couvert par une assurance scolaire.
- Chaque parent s'engage à informer son/ses enfant(s) sur le code de la route, les règles élémentaires de sécurité et la nécessité de respecter les consignes données par les accompagnateurs.
- Les accompagnateurs ont autorité sur le groupe pour assurer la sécurité. En cas de problème, ils sont les premiers interlocuteurs des parents.

